

**Année 2021 N°35
Avril**

N° ISSN en cours



www.commune-sablons.fr

Médiathèque

Lundi 16h30-18h30

Mercredi 10h-12h et 14h30-18h30

Samedi 10h-12h



Mesdames, Messieurs, chers Sablonnais,

Une nouvelle livraison pour continuer à partager certaines informations importantes.

La fin de la crise sanitaire n'est pas encore pour demain mais nous souhaitons vous inviter à y songer avec de nouvelles propositions au niveau de notre CCAS, en annonçant les bases d'un programme d'animation 2021 (sous réserve de ...) et au travers d'échanges qui permettront de tisser l'avenir de notre centre socio-culturel. Dans les prochaines semaines, le diagnostic jeunesse proposé ici sera un sujet central pour l'équipe municipale qui, au moment où vous lirez ces mots, aura également voté les comptes de gestion et administratif 2020 ainsi que les taux d'imposition et le budget primitif 2021. Un avis favorable au dossier de réalisation de la ZAC d'Inspira comprenant l'étude d'impact actualisé a également été émis par le conseil municipal lors de la séance du 13 avril 2021. La rubrique « Droit d'expression de l'opposition » donne d'ailleurs la parole à l'opposition sur ce sujet essentiel pour l'avenir de la commune et bien au-delà...

Avec mes sentiments sincèrement cordiaux et dévoués.

Votre maire,
Laurent Teil

Le P'tit Sablonnais

Mairie

04.74.84.22.18

sablons.mairie@wanadoo.fr

FERMEE

Uniquement sur rendez-vous

Déchetterie

Lundi, Mercredi et
Vendredi: 14h-18h

Jeudi 9h-12h

Samedi : 9h-12h/14h-18h

Dates à retenir

Samedi 8 mai : Cérémonie du 8 mai au monument aux morts

Samedi 5 juin : Matinée solidaire de ramassage de déchets par le Conseil Municipal des Enfants (CME)*

Mercredi 12 mai : Don du sang de 16h à 19h salle Fanely Revoil

Lundi 21 juin : Fête de la musique*

Samedi 26 juin : Fête de l'école*

Mardi 13 juillet : Feu d'artifice et bal populaire*

Mercredi 14 juillet : Cérémonie du 14 juillet au monument aux morts

* Cette manifestation aura lieu si les conditions sanitaires le permettent.

City stade :

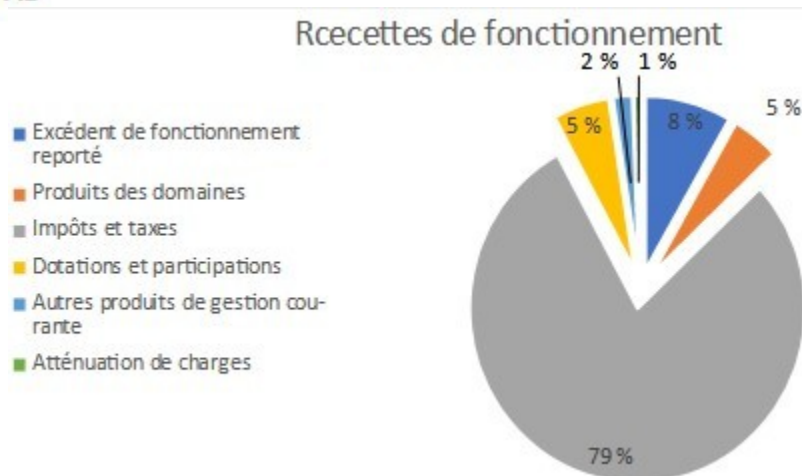
Le city stade sera prochainement mis à disposition sur certaines plages horaires aux associations locales qui souhaitent exercer leurs activités. Le Maire prendra un arrêté afin d'en réglementer l'accès.

Budget prévisionnel 2020 :

Suite aux erreurs relatives à la partie recettes de fonctionnement et d'investissement du budget 2020 qui s'étaient glissées dans le bulletin municipal 2020, nous vous prions de trouver la version exacte et corrigée ci-dessous :

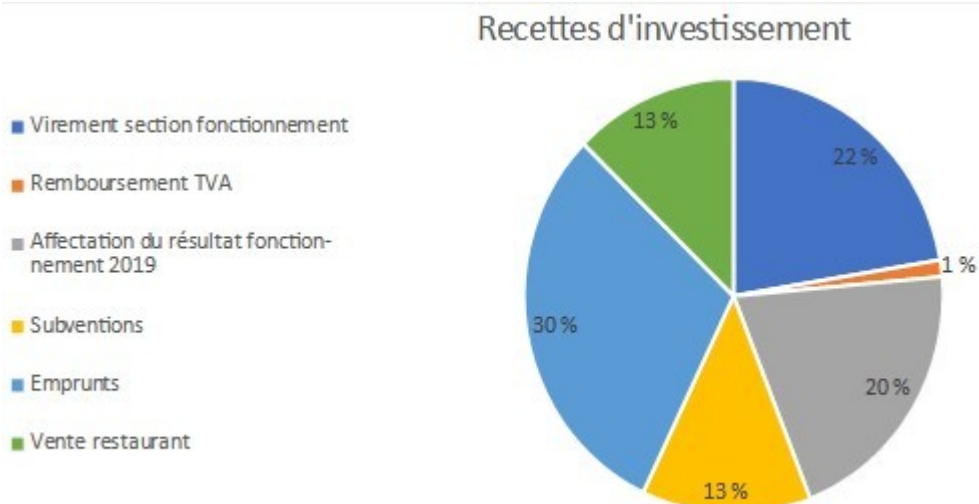
Recettes de fonctionnement

Excédent de fonctionnement reporté	150 000
Produits des domaines	83 168
Impôts et taxes	1 425 682
Dotations et participations	98 178
Autres produits de gestion courante	33 424
Atténuation de charges	11 000
TOTAL	1 801 452



Recettes d'investissement

Virement section fonctionnement	369 925
Remboursement TVA	20 475
Affectation du résultat fonctionnement 2019	338 381
Subventions	216 350
Emprunts	500 000
Vente restaurant	210 000
TOTAL	1 655 131



Diagnostic jeunesse :

Les jeunes Sablonnais de 11 à 17 ans représentent une part importante de la population de notre commune.

La commission affaires scolaires/enfance/jeunesse souhaite mieux connaître les besoins de cette tranche d'âge.

Pour construire les activités jeunesse de demain à Sablons, nous sollicitons ces jeunes et leurs parents pour participer au diagnostic qui sera une des bases de notre réflexion. A cet effet, si vous êtes concernés (jeunes de 11/17 ans et parents de ces jeunes), merci de répondre aux questionnaires en scannant le QR Code ci – dessous ou en cliquant sur le lien que vous trouverez sur le site de la commune.

Questionnaire jeunes 11/17 ans

<https://forms.gle/d5G9MWk9SLW81EaG7>



Questionnaire parents de jeunes 11/17 ans

<https://forms.gle/XctoQPYhVdpEcVmW7>



Le CCAS de Sablons, un outil de soutien aux administrés :

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service administratif dont les nombreuses attributions se décomposent en deux parties : les missions légales obligatoires, et les missions facultatives directement orientées vers un public ciblé (ex personnes âgées, familles, jeunesse etc...)

Les procédures de domiciliation des personnes sans domicile stable, la participation à l'instruction des demandes d'aides sociales légales et l'analyse annuelle des besoins sociaux de la commune sont les principales attributions obligatoires.

Celles-ci sont complétées par les attributions facultatives fruit du choix individuel de chaque commune.

Ainsi, le CCAS de la commune de Sablons a quant à lui décidé de poursuivre les diverses actions à visée sociale déjà en place :

- * La mise en place des TAD (Transports A la Demande sur rendez-vous), et les bons de transport pour le taxi,
- * La possibilité d'aides sur étude de dossier,
- * La gestion de la Téléalarme (prélèvement bancaire possible avec accord du Trésor Public),
- * le repas ou colis de fin d'année des personnes âgées.

Auxquelles s'ajoutent diverses actions déjà commencées ou à venir dans les prochains mois :



DEJA FAIT

L'opération « ma commune, ma santé » permettant aux habitants qui le souhaiteraient d'adhérer à une mutuelle collective au meilleur rapport qualité/prix après une étude individuelle de chaque dossier. Opération en « stand by » suite au second confinement du mois d'octobre (contact toujours possible par mail ou téléphone si besoin).

Une attention particulière à nos grands aînés lors des épisodes critiques comme la canicule ou le confinement avec un contact téléphonique attentif.

PROCHAINEMENT

→ Une ou des sessions au Code de la Route pour seniors assurées par la Prévention Routière sont prévues lorsque la situation sanitaire sera stabilisée,

→ La mise en place de plusieurs actions en faveur du développement de la lecture et des échanges sociaux : club de lecture, portage de livre pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, voire même de la lecture à domicile. Les modalités de fonctionnement de ces trois actions seront publiées en temps utile.

→ La participation à la Semaine Bleue : opération nationale se déroulant au mois d'Octobre, la Semaine Bleue constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la place des personnes âgées dans la société et les problématiques s'y rattachant.

Un peu d'histoire locale...



Hiver 1990 : M. Et Mme Joseph Verrot Joseph Verrot né le 15/03/1910, époux de Clément Juliette, dite « la Yette » le 24/12/1944. La Yette passera sa vie à Sablons dans la maison de son mari dans le quartier de Moly Sabata où elle cotoiera la famille Albert Gleizes, Anne Dangar, Lucie Deveyle, Cesar Geoffray et bien d'autres artistes. La Yette a laissé à Sablons une forte trace de générosité, de dévouement. Son mari fût président des Sauveteurs, du club du 3ème âge et conseiller municipal. La Yette est décédée le 09/04/2012. Nathalie Morel, sa petite fille, habite à Sablons dans cette maison de Moly Sabata.

Point sur le personnel communal :

Nous avons eu le plaisir d'intégrer le lundi 22 mars, Monsieur Lionel PERRIN, qui est venu compléter l'équipe des services techniques aux cotés de Jean-Christophe ARNAUD, Patrick MALBURET et Tristan MINODIER. Ce dernier a été recruté par le biais du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC). Nous avons également accueilli Madame Jeannine THIBON afin d'assurer le remplacement temporaire d'Anabelle CHOISY à l'accueil de la mairie. A noter également que Renaud NEDJEBET réalise actuellement son stage de Master 2 pour actualiser notre DICRIM et notre Plan Communal de Sauvegarde.

Droit d'expression de l'opposition :

Le conseil municipal du 15 avril a dû émettre un avis important concernant le futur aménagement de la zone Industrielle Inspira (340 ha). Sablons serait la commune la plus impactée des 3 concernées (Sablons, Salaise et Chanas). Ce projet tel qu'il nous est proposé nous paraît fortement défavorable aux Sablonnais. Les nombreux experts (enquête publique, autorité environnementale, tribunal administratif) qui ont étudié le projet en l'état, ont émis plusieurs avis défavorables : Circulation routière en forte augmentation malgré sa saturation ; Environnement et destruction des sols agricoles ; Eau nappe phréatique fragilisée, projet en partie situé en zone inondable ; Dangerosité des sites (Seveso) ; Projet onéreux avec peu de retour financier.

Nous sommes aussi responsables, par nos décisions, face aux générations futures et nous regrettons également un manque d'informations auprès des Sablonnais.

Nous avons donc émis, en accord avec notre programme électoral, un avis défavorable.

Quelques liens :

https://placegrenet.fr/publish-to-web-inspira/#Accueil_Inspira

<https://www.placegrenet.fr/2021/04/04/inspira-le-rapporteur-public-demande-lannulation-du-projet-de-zone-industrialo-portuaire/475279>

<https://vivreactu.wordpress.com/2018/09/15/inspira-extraits-des-conclusions-des-commissaires-enqueteurs/>

Les représentants de la liste : « UNIR NOS IDEES POUR SABLONS » :
Renée DOREL, Sandra LEON, Denis MAZARD, Roland MISSAGUA